

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION
1 – 2026 / N°7**

SEANCE du 26 FEVRIER 2026

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 10
Nombre de suffrages exprimés : 13
VOTES : Contre : 0 Pour : 13 Abstention : 0
Date de la convocation : 17/02/2026

L'an deux mil vingt- six et le vingt- six février à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANDEOL Hervé, Maire.

Présents : ANDEOL Hervé, BONNET Annick, CARMICHAEL Benoit, VIALATTE Jacky, BROCHIER Nicolas, REBOUL Gregory, MINDER Pascale, DESPEYSSE Jocelyne, LASSAGNE Cécile, MANENT Corinne.

Absents excusés : VIAL Anne- Claire donne pouvoir à Hervé ANDEOL,
LAMBERT Daniel donne pouvoir à Nicolas BROCHIER,
ULIN Nicolas donne pouvoir à Grégory REBOUL

Objet : Acquisition d'un groupe Electrogène

Le Maire informe la nécessité pour la commune d'acquérir un groupe électrogène pour divers travaux.

Un devis a été demandé à la société Prolians pour un montant de 1014 € HT soit 1216.80 € TTC pour un groupe d'une puissance de 5400 W.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A l'unanimité des membres présents et représentés :

- Accepte l'acquisition d'un groupe Electrogène à la société Prolians pour 1014 € HT soit 1216.80 € TTC.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A St Gervais sur Roubion, le 27.02.2026

Le Maire

Hervé ANDEOL

Certifiée exécutoire, compte tenu de la
Publication le 27.02.2026
Et de la réception en Préfecture le

Le Maire